



Le mot du maire

Chères Bellotières et Bellotiers,

Lors des dernières élections municipales du 23 mars 2014, par votre vote vous avez exprimé une volonté de voir une nouvelle équipe à la tête de la commune de Bellot avec des conseillers sortants mais aussi un grand nombre de nouveaux conseillers.

Le 29 mars dernier, à l'âge de 35 ans je me suis donc présenté au poste de Maire de la commune de Bellot et de ses 800 habitants bien conscient des responsabilités associées à cette fonction. Notre démarche pour la commune est sans parti pris, en effet on ne fait pas ici de la politique comme dans une grande ville.

Notre volonté est d'aller de l'avant et de travailler dans l'intérêt de tous, c'est le sens de mon engagement dans la vie publique locale. Les dossiers à traiter sont nombreux, à ce jour il s'agit d'assurer le développement des thèmes prioritaires que nous avons présentés, comme l'école dont l'électricité vient d'être refaite, la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, mais aussi de poursuivre la vie de la commune, la voirie, l'administration, le soutien aux associations.

Vous remarquerez que nous changeons nos supports de communication. En effet depuis le 1er septembre le site internet de la commune de Bellot existe : www.mairie-bellot.fr. Vous y trouverez les informations pratiques de la commune, la vie de l'école, les comptes rendus de conseils municipaux, les liens vers les administrations ... En parallèle nous publierons régulièrement cette lettre d'information, reprenant les principales informations de la commune, à destination de tous et principalement de ceux qui n'ont pas d'accès internet.

Pour conclure c'est avec optimisme que je vois l'avenir de Bellot, avec une équipe à votre écoute et à votre service nous pouvons continuer à faire de Bellot et ses Hameaux un territoire où il fait bon vivre, proche de Paris mais à la campagne.

Nous aurons l'occasion de vous présenter à nouveau l'équipe du conseil municipal lors des vœux du Maire en janvier 2015.

Cordialement

François Housseau, Maire de Bellot.

L'équipe

Les membres du conseil municipal



De gauche à droite : Sandrine Letolle, Frédéric Duguet, Patrick Sudres, Roger Dardart, Sylvie Laroche, Muguette Aubisse, Christine Moreaux, François Housseau, Etienne Normier, Céline Bemelmans, Filipe Demelo Viera, Jean Pierre Legendre, Marc Pelletier, Gabrielle Maillard, Jean Roubion

Le nouveau conseil municipal se compose du maire, de trois adjoints et de 11 conseillers municipaux :

Nom et prénom	Attributions	Présence à la Mairie
François Housseau Maire	Gère l'équipe municipale	Le samedi et sur rendez vous
Sandrine Letolle 1ère adjointe	Ecole et son personnel, jeunesse, associations	Le samedi et sur rendez vous
Roger Dardart 2ème adjoint	Administratif SDSEM Maisons fleuries	Présent le mardi
Jean Roubion 3ème adjoint	Urbanisme voirie personnel communal associé	Présent le jeudi

Les conseillers siègent également dans les syndicats auxquels la commune est adhérente (Sivon, Spanc, Siane, Sne ... et Communauté de Communes). Il existe également des commissions municipales dont les plus importantes sont, la commission des finances, des travaux, d'urbanisme ...

Les actions entreprises

Le budget

Dès son installation le conseil a voté le budget, sur la base des précédents et mis en avant ses priorités :

- augmentation des impôts locaux de 0,8%, qui est le minimum permettant de bénéficier des subventions du Conseil Général ou de l'État pour la réalisation de travaux sur la commune. Avec une inflation 2013 à 0,7% ceci correspond à une augmentation réelle de 0,1% des impôts locaux
- affectation de crédits pour la réfection de l'école

Les travaux de l'école

L'installation électrique de l'ensemble des classes a été refaite et mise aux normes pour la rentrée. La réfection de l'électricité de la bibliothèque et du logement du maître nageur seront faits aux vacances de la Toussaint.

La rentrée scolaire

La réforme des rythmes scolaires a été mise en place, les activités sont proposées le mardi et vendredi et c'est en moyenne 45 à 50 enfants qui participent à ces activités. Le mercredi la mise en place d'une garderie gérée par la municipalité reçoit 6 à 7 enfants.

Le Plan Local d'Urbanisme

Après la réunion publique d'information du 13 juin dernier, l'instruction du dossier se poursuit, en particulier avec la rencontre avec les concessionnaires de réseaux pour connaître la suffisance ou non des réseaux en vue des prochaines zones à urbaniser.

La voirie

- le contrat aidé d'un personnel municipal est reconduit pour un an à 35 heures hebdomadaire
- suite au vols des ateliers communaux, le matériel volé a été remplacé et nous avons équipé le local d'une alarme sonore
- un dossier est en cours d'instruction pour l'installation de vidéoprotection sur la place du village
- des travaux d'amélioration de l'éclairage public seront bientôt réalisés à Doucy et à Champ Martin
- Travaux de voirie sur Retouneloup, Launoy Brulé et Doucy seront réalisés cet automne